



HOPITAL DEPARTEMENTAL
de
FELLERIES LIESSIES

Soins de Suite et de Réadaptation
POLYVALENTS



Ce livret a pour ambition de vous présenter notre service et son fonctionnement pour vous assurer un bon séjour au sein de notre établissement.

L'unité de soins est implantée aux niveaux 2 et 3 du pavillon C.

CONTACTS

Secrétariat médical

Tél : 03.27.56.74.13

03.27.56.75.85

Fax: 03.27.56.74.14

Infirmierie

Tél : 03.27.56.74.12

03.27.56.71.77



LES MOTIFS D'ADMISSION

- *Prise en charge de toute personne présentant un handicap aigu nécessitant une réadaptation fonctionnelle avant retour domicile ou un placement.*
- *Suites de traumatologie en cas de contre-indications à une rééducation intensive (mobilisation, état général altéré ne permettant pas une rééducation soutenue).*

LES MISSIONS DU SERVICE

La mission du service est de garantir à chaque patient, selon ses besoins :

- *Une surveillance médicale et thérapeutique.*
- *Une prise en charge en soins techniques et de nursing.*
- *Le maintien de la socialisation de la personne âgée.*
- *La préparation et l'accompagnement à la réinsertion familiale et sociale.*
- *L'information et le soutien des aidants*
- *Le développement de la prévention.*
- *Si nécessaire, l'accompagnement et/ou l'organisation de la fin de vie*

LES ETAPES DE LA PRISE EN CHARGE

Ces prises en charge répondent à des modalités déclinées en plusieurs étapes, à savoir :

- *La réalisation d'un bilan médico-psycho-social*
- *Le suivi et la réévaluation de ce bilan*
- *La rédaction d'un projet thérapeutique personnalisé*
- *Le suivi et la réévaluation périodique de ce projet*
- *L'accompagnement du patient et de la famille vers l'acceptation de la perte d'autonomie*
- *L'accompagnement du patient dans la phase de retour dans le milieu de vie en collaboration avec son entourage*

VOTRE PRISE EN CHARGE

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qui sera à votre écoute pour répondre à vos questions.

Pour une prise en charge pluridisciplinaire et de qualité, d'autres professionnels peuvent intervenir durant votre séjour :

- Assistante sociale
- Diététicien
- Pédicure, sur prescription
-

Vous serez accueilli par plusieurs professionnels qui réaliseront votre projet personnalisé de prise en charge. Le médecin réalisera un bilan initial et vous proposera et à vos proches, des objectifs thérapeutiques et médicaux personnalisés.

Pour information : l'établissement est doté d'un service de prise en charge de l'obésité. L'équipe soignante peut vous donner toutes les informations sur cette prise en charge.

LES LOCAUX

Vous serez accueilli dans un service entièrement adapté à vos besoins.

Les chambres y sont doubles ou individuelles, équipées de cabinet de toilette.



Le service dispose également de locaux dédiés aux activités :

- Une salle de vie située au niveau 2
- Une salle snoezelen
- Une salle de kinésithérapie et d'ergothérapie située au niveau 2
- ...



VOTRE SEJOUR

QUELQUES INFORMATIONS ET CONSEILS

POUR LE BON DEROULEMENT DE VOTRE SEJOUR

L'admission

Prévoir votre carte vitale, votre carte de mutuelle et une pièce d'identité.

Les repas

Petit déjeuner : 7h30

Déjeuner : 12h00

Dîner : 18h00

Les repas sont pris en chambre. Ils tiennent compte de votre régime, de vos allergies ainsi que de vos préférences et goûts alimentaires.

Il est déconseillé aux proches d'amener des denrées alimentaires, pour des raisons d'hygiène et de suivi des régimes.

Les repas accompagnants sont possibles. Les proches doivent alors prévenir le personnel du service et régler ce repas à l'accueil 48 heures à l'avance.

La toilette

Un nécessaire de toilette est demandé. L'équipe peut vous fournir une liste de ce qui est utile.

Les vêtements

Il est recommandé d'amener du linge en quantité suffisante, adapté à la saison et marqué au nom du patient. Des chaussures et des pantoufles fermées facilitant la marche.

Deux paniers ou sacs sont à prévoir pour stocker et évacuer le linge sale.

L'entretien du linge est à la charge de la famille. Des services de pressing peuvent vous être proposés sur demande auprès du service qui vous informera des modalités de prise en charge.

Le téléphone :

Pour les modalités de ce service, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

Les médicaments

Tous les traitements médicamenteux et pommades doivent être déposés à l'infirmierie.

La télévision :

Ce service est géré par une société extérieure, renseignez-vous auprès de l'équipe pour connaître les modalités

L'argent

Il est recommandé de déposer en régie les objets de valeur ou l'argent. Hors régie, l'hôpital n'est pas responsable des vols.

Les visites

Elles ont lieu du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00 et le week-end de 10h30 à 19h00.

Les permissions

Des permissions sont possibles après accord médical du samedi 12h00 au dimanche 20h00. Il vous suffit d'en faire la demande au minimum 48 heures à l'avance.

Le transport est alors à la charge du patient et/ou des proches et le patient sous la responsabilité des proches.

La sortie

Elle est fixée par le médecin avec le patient, la famille, le tuteur, l'assistante sociale pour une coordination de la prise en charge au domicile ou en structure.

Le choix de l'ambulancier est possible (vous pouvez vous renseigner auprès du Bureau des entrées ou au secrétariat médical).

**HOPITAL DEPARTEMENTAL
DE
FELLERIES LIESSIES**



21 ROUTE DU VAL JOLY

59740 FELLERIES

**www.ch-felleries-liessies.fr
/services/pôle C/soins de suite polyvalents**

IT-2C12